



Ici, votre prestataire d'activités de pleine nature respecte LES 10 BONS "gestes nature", Faites comme lui !

1 Je privilégie les sites officiels de pratique, je respecte les règlements, les protections locales et saisonnières : autorisations, dates et horaires de pratique, zones de stationnement, accès et retours, consignes particulières...

2 Je favorise la communication avec les gestionnaires d'espaces naturels pour une connaissance préalable et une approche commune des sites de pratique. En particulier je n'équipe ni ne rééquipe de nouvelles voies ou chemins sans concertation avec les représentants sportifs et les gestionnaires d'espaces naturels.

3 J'adapte l'effectif de mon groupe à la fréquentation du site et à sa vulnérabilité : érosion, oiseaux en période de reproduction, plantes rares et fragiles.

4 Je respecte les autres "utilisateurs" : autres pratiquants mais aussi pêcheurs, chasseurs...

6 J'utilise les sentiers et en sors au minimum – de même pour les animaux – ou je veille à ce que tout le monde passe au même endroit pour éviter de piétiner ou de déranger.

5 Je respecte les propriétaires, les lieux culturels et les aménagements : cultures, prises d'eau, mais également clôtures, barrières... que je referme le cas échéant après mon passage.

10 Si je pratique le bivouac, je limite l'utilisation de savons, détergents, dentifrices etc. au maximum et sinon j'utilise des labels écologiques.

9 J'emporte les déchets même ceux considérés comme biodégradables et pour les besoins naturels je m'écarte des points d'eau, n'utilise jamais les grottes et suggère de recouvrir de terre ou de feuilles.

8 Quand j'observe des animaux j'invite au silence pour ne pas les effrayer et je suis particulièrement vigilant(e) en période de reproduction, en période hivernante ainsi qu'à l'aube et au crépuscule.

7 Je veille à ce que la photographie remplace la cueillette.

Ma pratique est intégrée au **le territoire**

Ma pratique est **durable**

